

# Commune de VITRAC SUR MONTANE

## Réunion ordinaire du conseil municipal du 28 mars 2017

**PRESENTS** : Mme ANTOINE / Mme BRETON / Mme DOUHET / Mme DUMAS / Mme LAGRANGE / M. FAURIE / M. MALAURIE / M. MIGINIAC / M AUBESSARD

Absents : Mme STOPYRA donne procuration à Mme ANTOINE  
M. STOPYRA

Début de la réunion à 20h30

Secrétaire de séance : Mme Valérie DUMAS, élue à l'unanimité par les membres du conseil.

Adoption du compte rendu de la dernière réunion à l'unanimité.

### Participation fiscalisée aux dépenses des syndicats de commune 2017

Le conseil doit décider

- s'il accepte la mise en recouvrement par les services fiscaux, auprès des administrés, de la somme fixée par le syndicat
- ou s'il souhaite que cette participation soit inscrite au budget (art. 637)

Pour information, l'option de la participation fiscalisée a été jusque-là privilégiée.

Le conseil opte pour la participation fiscalisée pour un montant de 1223,03 €

Adopté à l'unanimité

### Indemnité de fonction du maire et des adjoints

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les indemnités du maire et des adjoints doivent être calculées en référence à l'indice terminal de la fonction publique, soit l'indice 1022.

Notre ancienne délibération faisant expressément référence à l'indice 1015, il convient de la modifier.

Le conseil décide de fixer le calcul des indemnités en fonction de l'indice de rémunération brut terminal de la Fonction Publique Territoriale

Adopté à l'unanimité

### Contrat de prêt pour les travaux de mise aux normes de la mairie avec la Caisse des Dépôts

La proposition de la caisse des dépôts pour un emprunt de 84 000 € est la suivante

**Durée d'amortissement** : 20 ans

**Périodicité des échéances** : Annuelle

**Index** : Livret A

**Taux d'intérêt actuariel annuel** : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat

+1 %

**Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance** : en fonction de la variation du taux du LA

**Amortissement** : Prioritaire

**Typologie Gissler** : 1A

**Commission d'instruction** : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Il s'agit d'autoriser le maire à signer le contrat de prêt

Adopté à l'unanimité

### **Approbation du compte de gestion M14**

M. le maire soumet au conseil municipal le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2016, dressé par Mme Chatain-Péronnin, receveur municipal.

Ce compte de gestion se trouve en concordance avec notre compte administratif. Les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		66 887,58		5 658,31		72 545,89
opés exercice	206 176,71	212 766,78	119 741,76	176 451,04	325 918,47	389 217,82
Totaux	206 176,71	279 654,36	119 741,76	182 109,35	325 918,47	461 763,71
résultat de clôture		73 477,65		62 367,59		135 845,24
restes à réaliser			281 687,02	226 160,00	281 687,02	226 160,00
totaux cumulés	206 176,71	279 654,65	401 428,78	408 269,35	607 605,49	687 923,71
résultats définitifs		73 477,65		6 840,57		80 318,22

Adopté à l'unanimité

### **Approbation du compte administratif M14**

Mme Antoine présente le compte administratif dressé par M. le maire. Il est en concordance avec le compte de gestion dressé par Mme Chatain-Péronnin, receveur municipal (M. le maire sort au moment du vote)

Adopté à l'unanimité

### **Affectation du résultat M14**

Il est proposé d'affecter

1- l'excédent de financement de la section d'investissement : 62 367,59

en recette d'investissement à l'article 001

2- l'excédent de fonctionnement :  
en recette de fonctionnement à l'article 002

73 477,65

Proposition adoptée à l'unanimité

### Vote des 3 taxes

Pour rappel, en 2016, elles s'établissaient comme suit :

Taxe d'habitation **6,17 %**  
Taxe foncière (bâti) : **6,93 %**  
Taxe foncière (non bâti) : **60,62 %**

**Il est proposé de les fixer pour 2017 :**

Taxe d'habitation : **6,18 %**  
Taxe foncière (bâti) : **6,94 %**  
Taxe foncière (non bâti) : **60,73 %**

Adopté à 9 voix pour et une voix contre

### Subventions aux associations

La proposition suivante est faite au conseil :

Association	Montant de la subvention
ASVC	100.00 €
Anciens combattants section Vitrac	400.00 €
Bibliothèque départementale de prêt	50.00 €
Comice agricole cantonal	75.60 €
Comité des fêtes	150.00 €
Les Compagnons de la Montane	150.00 €
Coopérative scolaire RPI	400.00 €
Don du sang	50.00 €
FSE	100.00 €
JMF canton de Corrèze	50.00 €
Les Môm'édières	2 855.32 €
Parents d'élèves	505.00 €
Sapeur-Pompier de la Corrèze	50.00 €
Sécurité routière	50.00 €
Total	4 985.92 €

Adopté à l'unanimité, il est émis une réserve de la subvention des Momédières suite au conseil d'administration sur le vote d'un budget négatif et sur le fait que plusieurs communes ne règlent pas les subventions demandées.

## Budget communal 2017

### FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement		Dépenses de fonctionnement	
Excédent 2016	73 477,65	Virement à la section d'investissement	31 227,24
Chap 013 (remboursements sur charges de personnel)	1 087,63	Chap 011 (charges à caractère général)	66 990,70
chap 70 (cantine + dotation voirie tulle agglo)	39 554,42	chap 012 (personnel)	123 000,00
chap 73 (impôts)	52 849,09	chap 65 (indemnités + subventions)	29 794,00
chap 74 (dotations)	79 575,00	chap 66 (intérêts)	2 542,43
chap 75 (loyers)	9 558,00	chap 67 (charges exceptionnelles)	200,00
chap 77 (dons)	100,00	chap 042 (amortissements)	2 447,42
total recettes de fonctionnement	256 201,79	total dépenses de fonctionnement	256 201,79

### INVESTISSEMENT

DEPENSES				
Cptes	Libellés	RAR 2016	Proposition Nouvelles	BP 2017
<b>Chapitre 16</b>				<b>8 351,07</b>
1641	emprunts		7 600,00	7 600,00
165	Cautions sur loyers		751,07	751,07
<b>Chapitre 20</b>				<b>1 530,00</b>

20412	Rénovation lumineaire EP		1 530,00	1 530,00
<b>Chapitre 21</b>				<b>8 300,00</b>
2184	meubilier cantine + salle périsco.		6 000,00	6 000,00
2157	illuminations Noël		300,00	300,00
2182	remorque camion		2 000,00	2 000,00
<b>Chapitre 23</b>				<b>182 754,90</b>
231-251	construction cantine	281 687,02		
231-	aménagement mairie		182 754,90	182 754,90
<b>chapitre 041</b>				<b>3 457,24</b>
231	études suivies de travaux		3 457,24	3 457,24
<b>TOTAL SECTION</b>		<b>281 687,02</b>	<b>204 393,21</b>	<b>486 080,23</b>

RECETTES				
Cptes	Libellés	RAR 2016	Propositions Nouvelles	BP 2017
0-21	Vir. Fonctionnement		31 227,24	31 227,24
00-1	Résultat reporté		6 840,67	6 840,67
<b>Chapitre 10</b>				<b>730,21</b>
10222	FCTVA		730,21	730,21
<b>Chapitre 13</b>				<b>131 217,45</b>
131	subventions travaux cantine	226 160,00	1 840,00	1 840,00
131	subvention ministère intérieur cantine		5 000,00	5 000,00
131	subvention mairie		121 377,45	121 377,45
131	subvention ministère intérieur mairie		3 000,00	3 000,00
<b>chapitre 16</b>				<b>84 000,00</b>
1641	emprunt travaux mairie		84 000,00	84 000,00
<b>Chapitre 40</b>				<b>2 447,42</b>
2803	amortissements		780,75	780,75
280412	amortissements		1 666,67	1 666,67
<b>chapitre 041</b>				<b>3 457,24</b>
203	études suivies de travaux		3 457,24	3 457,24
<b>TOTAL SECTION</b>		<b>226 160,00</b>	<b>259 920,23</b>	<b>486 080,23</b>

Adopté à l'unanimité

### Approbation du compte de gestion budget assainissement

M. le maire soumet au conseil municipal le compte de gestion de la commune pour l'exercice 2016, dressé par Mme Chatain-Péronnin, receveur municipal.

Ce compte de gestion se trouve en concordance avec notre compte administratif. Les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :

Libelle	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes

Résultats reportés		4 221,38		15 885,96		20 107,34
opés exercice	16 660,62	15 740,74	12 122,93	8 126,17	28 783,55	23 866,91
Totaux	16 660,62	19 962,12	12 122,93	24 012,13	28 783,55	43 974,25
résultat de clôture		3 301,50		11 889,20		15 190,70
restes à réaliser						
totaux cumulés	16 660,62	19 962,12	12 122,93	24 012,13	28 783,55	43 974,25
résultats définitifs		3 301,50		11 889,20		15 190,70

Adopté à l'unanimité

### **Approbation du compte administratif M49**

Mme Antoine présente le compte administratif dressé par M. le maire. Il est en concordance avec le compte de gestion dressé par Mme Chatain-Péronnin, receveur municipal (M. le maire sort au moment du vote)

Adopté à l'unanimité

### **Affectation du résultat M 49**

Il est proposé d'affecter

1- l'excédent de financement de la section d'investissement : 11 889,20  
en recette d'investissement à l'article 001

2- l'excédent de fonctionnement : 3 301,50  
en recette de fonctionnement à l'article 002

Adopté à l'unanimité

### **Montant de la provision en M 49 pour grosse réparation**

Il est proposé d'inscrire sur le budget 2017 la somme de 1 530,28 € à l'article 6815. Pour rappel, cette provision est effectuée en prévision du curage de la lagune et de l'évacuation des boues.

Cette somme porterait le montant jusque-là provisionné à 7 283,41 €.

Adopté à l'unanimité

### **Budget assainissement 2017**

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Cptes	Libellé	Montants	Cptes	Libellé	Montants

0-22	Dépenses imprévues		00-2	Excédent résultat antérieur	3 301,50
Chapitre 011		1 500,00	Chapitre 70		7 406,90
6061	fournitures ( eau élec)	500,00	70611	redevance assain.	6 500,00
6063	fourn. Entretien	200,00	706121	redevance modernis. Réseau	900,00
615	entretien et réparation	300,00			
622	honoraires	500,00	7065	commission recouvrement redevance	6,90
Chapitre 012		5 000,00	Chapitre 042		6 817,61
621	personnel ext.	5 000,00	777	amortissement subvention	6 817,61
Chapitre 014		900,00	chapitre 77		500,00
701249	redev. Modern. Réseau	900,00	774	subvention exceptionnelle	500,00
Chapitre 65		200,00			
6541	créance adm. En non valeur	200,00			
Chapitre 66		1 220,41			
66111	intérêt	1 407,33			
66112	icne	- 186,92			
Chapitre 67		200,00			
673	titre annulé sur exo antérieur	200,00			
Chapitre 68		1 530,28			
6815	provision pour gros entretien	1 530,28			
Chapitre 042		7 475,32			
6811	amortissement	7 475,32			
<b>TOTAL</b>		<b>18 026,01</b>	<b>TOTAL</b>		<b>18 026,01</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Comptes	Libellés	BP 2017	Comptes	Libellés	BP 2017
00-1	Solde d'exécution cumulé		00-1	Solde d'exécution cumulé	11 889,20 €
0-20	Dépenses imprévues		0-21	Virement SF 2017	
Chap 16		5 503,39	Chap 040		7 475,32
1641-0100	emprunt	4 282,15	28156	Amortissements	2 463,86
167-001	remb. Adour	1 221,24	28158	amortissements	5 011,46
Chap 21		2 965,40			
2158-0103	gros outillage	2 965,40			
Chap 23		4 078,12			
231	travaux sur réseau	4 078,12			
Chap 040		6 817,61			
1391-0001	subv. Équipement	6 817,61			
<b>TOTAL SECTION</b>		<b>19 364,52</b>	<b>TOTAL SECTION</b>		<b>19 364,52</b>

**Bureau des élections**1<sup>er</sup> tour 23 avril 2017Président :

Bernard MALAURIE

Assesseurs :

- Jean-Claude MIGINIAC
- Serge FAURIE

## SECRETAIRE

David AUBESSARD

Tableau des présences

8h - 11h	11h - 14h	14h - 16h30	16h30 - 19h
Bernard MALAURIE	Virginie BRETON	Virginie BRETON	Bernard MALAURIE
Serge FAURIE	Serge FAURIE	Jean-Claude MIGINIAC	Jean-Claude MIGINIAC
David AUBESSARD	Odette DOUHET	David AUBESSARD	Odette DOUHET

**Bureau des élections**2<sup>ème</sup> tour 7 mai 2017Président :

Bernard MALAURIE

Assesseurs :

- Valérie DUMAS
- Coralie STOPYRA

## SECRETAIRE :

Marcelle ANTOINE

Tableau des présences



8h - 11h	11h - 14h	14h - 16h30	16h30 - 19h
Bernard MALAURIE	Coralie STOPYRA	Coralie STOPYRA	Bernard MALAURIE
Marcelle ANTOINE	Valérie DUMAS	Valérie DUMAS	Marcelle ANTOINE
Jalina LAGRANGE	Serge STOPYRA	Jalina LAGRANGE	Serge STOPYRA

## Redevance occupation du domaine public communal France Telecom 2017

	Artère aérienne en km	Artère en sous-sol en km	Total
Longueur domaine public	7,635	3.090	
Montant 2017	50.74 €/km	38,05 €/km	
<b>Total</b>	<b>387.40 €</b>	<b>117.57 €</b>	<b>504.97 €</b>

Il est proposé de fixer le montant de la redevance à 505 € pour 2017

Adopté à l'unanimité

## Etude de faisabilité de l'implantation d'un parc éolien

La société Quadran propose de faire des études de faisabilité en vue de l'éventuelle implantation d'un parc éolien sur la commune.

Elle sollicite l'accord de principe du conseil municipal pour réaliser ses études.

8 voix contre et 2 abstentions

## Avis sur le projet de création d'un parc éolien sur la commune de St Priest de Gimel

Un projet de parc éolien sur la commune de Saint Priest de Gimel, présenté par la société EOLE RES, fait l'objet d'une enquête publique du 10 avril au 19 mai 2017.

La commune étant dans le périmètre de cette enquête, le conseil doit émettre un avis sur ce projet situé Puy l'Aiguille (3 aérogénérateurs d'une hauteur totale de 180 m en bout de pales.

3 voix contre et 7 abstentions

## Choix du fournisseur du mobilier pour la cantine

3 entreprises ont été consultées pour l'achat de 7 tables rectangulaires, 2 tables rondes et 52 chaises :

- La société AEL : 4 108,03 € HT
- La société MOBISCO : 5 253,70 € HT
- Direct D : 5 785,80 € HT

Le conseil valide l'offre de la société AEL à l'unanimité.

## Questions diverses

### FIBRE

Il est fait un point sur le fait que le Conseil Départemental met en place sur la Fibre dans tous les villages du Département hors il s'avère que malgré que VITRAC soit sur le canton

d'Egletons, la commune ne serait pas concerné par ce déploiement.

En effet, il a été voté une convention entre l'AGGLO de Tulle et Orange, par conséquent, VITRAC n'aura la FIBRE pas avant 2025, alors qu'avec le Département SARRAN l'aura en 2018.

Il est demandé à un groupe de rencontrer le Conseiller départemental afin de lui exposer la situation. Il est demandé à ODETTE DOUHET de prendre rendez-vous avec le Conseiller Départemental.

### ADRESSAGE

(numérotation des toutes les habitations permettant un meilleur repérage)

Suite à la mise en place de la Fibre sur tout le département, il est demandé aux communes de réfléchir concrètement à un plan d'adressage de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.